

Questions orales

député que la presse a dû mal comprendre ou mal rapporter ses propos . . .

M. Broadbent: Ce serait plutôt les deux.

M. Cullen: Peut-être bien . . . car elle lui a fait dire que le taux de chômage allait augmenter d'environ 2 p. 100 par année. Il s'agissait en fait du rapport de l'augmentation de la force de travail. Je ne sais pas si c'est le député qui s'est trompé ou si ce sont les journalistes qui encore une fois l'ont mal cité.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, le ministre doit bien savoir que je n'ai pas pu me tromper à cette occasion. Je le dis en toute modestie.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Je prierai maintenant le ministre de répondre à la question. Je lui ai demandé si une nouvelle étude avait été faite. Il ne s'agit pas de savoir si le rapport est exact ou pas. Ce qui est exact c'est que les prévisions qui figurent se sont révélées inexactes. Les taux de chômage sont actuellement plus élevés que les taux prévus. Est-ce qu'on a établi une nouvelle prévision? Dans l'affirmative, le ministre va-t-il nous la faire connaître? Et à ce propos, comme le rapport annonçait que les secours d'assurance-chômage vont coûter dans les 4 milliards l'an prochain, le ministre veut-il nous faire connaître le nouveau chiffre prévu à ce sujet? Il sera sûrement plus élevé.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, je présume que nous pouvons nous livrer à des argumentations toute la journée concernant les chiffres du genre de ceux que l'honorable député mentionne et essayer de savoir si ses propos ont été rapportés correctement ou non dans la presse. En fait, après avoir constaté l'aggravation de la situation, le gouvernement a jugé utile de faire passer de 358 millions de dollars à 458 millions de dollars la somme qu'il destine à ses programmes de création d'emplois. Mon propre ministère a prévu de consacrer quelque 1,200 millions de dollars à ce domaine et cela me semble être une réponse suffisamment éloquente de la part d'un ministère fédéral désireux de faire face aux problèmes que nous connaissons.

L'AFFECTATION POSSIBLE DES FONDS DE
L'ASSURANCE-CHÔMAGE À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, cela fait deux questions successives auxquelles le ministre refuse de répondre. Je veux maintenant lui en poser une troisième. Étant donné que le taux actuel de chômage au Canada se situe juste au-dessus de 1,300,000 personnes et étant donné que le chômage qui sévit dans la province de Terre-Neuve a atteint le niveau enregistré durant la dépression de 1932, le ministre serait-il d'accord sur le fait qu'il serait bien plus sensé de consacrer à la création d'emplois les 4 milliards de dollars prévus en prestations d'assurance-chômage?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur, si nous avons reçu le soutien nécessaire de la part du parti de l'honorable député ainsi qu'un soutien massif en vue de l'utilisation du fonds d'assurance-chômage, à des fins de développement, cela aurait alors constitué une réponse positive et une utilisation judicieuse de l'argent qui pouvait être alloué en vue de régler ce problème. Le député

[M. Cullen.]

déclare que ses questions n'ont pas reçu de réponse. Il arrive parfois que lorsque l'on va à la pêche, on rentre bredouille.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PRODUCTEURS DE LAIT NATURE DU QUÉBEC—LES MESURES DU GOUVERNEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture. Étant donné le litige qui existe actuellement entre la Fédération des producteurs de lait nature du Québec et la Commission canadienne du lait, et que de part et d'autre les fonds sont retenus depuis le mois de mai, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre s'il y a de nouveaux événements et si les négociations se continuent entre les deux organismes afin d'en venir à une entente et ainsi donner justice aux producteurs qui ont nécessairement besoin de leur argent pour administrer leur entreprise?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il y a eu des conversations entre la Commission canadienne du lait et des producteurs intéressés. Nous avons tenu des discussions avec l'organisation des agriculteurs de la province de Québec. Je voudrais préciser que le montant conservé équivaut à la retenue que nous estimons qu'ils doivent verser. Nous pensons qu'ils ont bénéficié de subventions qui ne s'appliquent pas à l'ensemble de la production qu'ils expédient, mais qui équivaut plutôt au surplus qu'ils expédient sur le marché industriel.

● (1427)

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Je comprends très bien la réponse que le ministre vient de donner à la Chambre, mais étant donné qu'on semble demeurer sur ses positions, est-ce que le ministre pourrait dire à la Chambre quelles seront les mesures qui seront prises aussi prochainement que possible pour en venir à un règlement, parce que les producteurs de lait nature au Québec en font une question de juridiction, donc une question constitutionnelle. Alors, étant donné les circonstances, est-ce que je pourrais demander si le ministre peut dire à la Chambre s'il entend poursuivre le plus rapidement possible les négociations ou si des mesures juridiques seront prises pour régler le problème?

[Traduction]

M. Whelan: Au cours de la réunion des ministres provinciaux de l'Agriculture qui a eu lieu au mois de juillet, à Victoria, en Colombie-Britannique, j'ai, en ma qualité de ministre de l'Agriculture du Canada, déclaré au nom du gouvernement fédéral qu'ils pouvaient apporter leur contribution comme bon leur semblerait—nous n'avons pas exigé que les sommes soient perçues des producteurs de lait entier; nous ne voulions qu'une somme équivalant à 12.5 millions de dollars dans l'ensemble du Canada. Nous pensions qu'il était raisonnable de leur demander de fournir cette somme pour défrayer les coûts de distribution des surplus de lait industriel sur les